

Info des vallées de Dun

N°15 - Janvier Février Mars 2024



CHERES DUNOISES, CHERS DUNOIS,

Ça y est, on y est.....! l'ouverture de l'épicerie, attendue de toutes et tous, avance à grands pas. Les travaux de gros œuvre sont terminés, la peinture, les branchements eau, électricité, fibre vont suivre dans ce mois de mars, et le mois d'avril sera celui de l'ouverture. C'est la concrétisation d'une volonté commune entre le conseil municipal et la population d'avoir un véritable service de proximité pour vos achats de tous les jours. Il permettra de limiter les déplacements sur les supermarchés avec une volonté de privilégier les produits locaux tout en ayant une large chalandise en produits de première nécessité. La réunion constitutive de l'association qui gèrera cette épicerie participative, ce 8 mars, est le démarrage de cette aventure. Sachez que la commune soutient et soutiendra au mieux cette initiative. Avec le bar associatif qui suivra, ce sont deux lieux de convivialité qui verront le jour et qui apporteront un plus pour l'attrait et le développement de notre territoire. Développement qui se fait aussi par l'offre de logements. A ce titre, la commune a été labellisée en décembre 2023, Village d'Avenir. Labellisation qui va nous permettre d'avoir de l'ingénierie d'état afin de travailler sur divers aménagements : la maison à solier au centre du village mais aussi l'urbanisation mixte (accession à la propriété, logements locatifs et logements inclusifs pour les personnes en perte de mobilité) sur la parcelle après l'éco lotissement. C'est un véritable plus ! L'attractivité vient aussi de par le dynamisme des actions sur la commune et la mobilisation du tissu associatif. Encore une fois les informations de ce bulletin en sont l'exemple. Continuons ainsi !

Pour le Conseil Municipal

Florent Pauly

◆ EPICERIE ASSOCIATIVE, C'EST PARTI !

Vendredi 8 mars s'est tenue la première assemblée générale de l'épicerie associative. Ce projet accompagné par « Bouge ton Coq » a pu bénéficier de subventions qui ont permis de réhabiliter le local. La cinquantaine de personnes présentes a pu débattre et valider les statuts et le règlement intérieur. L'assemblée générale a entériné la création de l'association « **Le Panier dunois** », nom choisi pour ce nouveau service et a désigné son conseil d'administration composé de 9 membres. **Pour rappel cette épicerie est un commerce sous forme associative, gérée par les citoyens eux-mêmes. Chacun donne deux heures de son temps par mois pour faire tourner la boutique ! (hors + 70 ans et personne en situation de handicap)** Samedi 9 mars, une visite de l'épicerie de Brie qui s'est créée il y a plus d'un an, a conforté au vu de ses bons résultats, la pertinence du projet « de notre Panier dunois ».

ACTUALITÉS

◆ Limiter les Frelons asiatiques



La mairie a délibéré en décembre dernier sur une **participation de 30 euros pour chaque intervention** de destruction d'un nid de frelons asiatiques sur une parcelle ou propriété privée. Cette proposition se fait dans le cadre d'une volonté de lutter contre la recrudescence de nids de cette espèce invasive redoutable pour les abeilles. Rapprochez vous de la mairie pour établir la convention et profiter de ce coup de pouce financier.

Dimanche 17 mars de 14h à 18h, le foyer rural propose un **atelier de réalisation de pièges sélectifs à frelons asiatiques**. Apporter des bouteilles en plastique. A la salle d'animation.

◆ Le site internet de la mairie fait peau neuve

Le site internet de la mairie a été actualisé par l'entreprise Toile Design. Avec une mise à jour de l'annuaire des entreprises et associations de la commune. Dorénavant vous pouvez vous aider d'un moteur de recherche pour trouver les informations : derniers événements culturels et sportifs, horaires des services, règlements divers...

◆ Élections européennes



Le dimanche 9 juin, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. Une assemblée dont les

décisions participent à notre quotidien. Rapprochez vous de la mairie si vous avez des doutes sur votre inscriptions sur les listes électorales. **Mercredi 1er mai 2024 - Fin des inscriptions en lignes** sur les listes électorales françaises. **Vendredi 3 mai - Date limite pour s'inscrire en mairie.**

◆ BILAN POUR LA SECURISATION DE LA TRAVERSE DU VILLAGE

Les travaux de sécurisation de la traverse de Dun touchent à leur fin. Malgré quelques désagréments causés aux riverains pour lesquels la mairie espère trouver des solutions, le bilan de la sécurisation s'avère globalement positif concernant les vitesses. Pour les deux écluses, les vitesses enregistrées aux niveaux des radars nous montrent une augmentation de 30 % des vitesses < à 50km/h côté sud soit 80% des passages et de 20 % côté nord soit 60% des passages. La végétalisation complémentaire à venir en bord de voie devrait encore renforcer la baisse de vitesse. Pour le plateau central les ralentissements sont notables. Seront prochainement posés des potelets qui permettront également d'éviter que les automobilistes coupent la route sur les trottoirs et limiteront les stationnements. L'abribus pour le bus scolaire devrait être posé en milieu d'année. Nous rappelons qu'entre les 2 panneaux d'agglomération la priorité est à droite à tous les carrefours. Les véhicules stationnés sur les trottoirs pourront être verbalisés (contravention classe 4).



◆ GESTION DES CHATS ERRANTS

Certains habitants s'étant plaints de la prolifération des chats errant sur la commune, la mairie a mis en place, en partenariat avec la SPA Paris et une association de capture, une campagne de stérilisation et identification de ces chats. Ils deviennent "chats libres" et appartiennent à la commune. Il est interdit de les maltraiter, ou de les tuer. Ils sont relâchés là où ils ont été trappés, car leur disparition laisserait place à des espèces opportunistes sources d'autres désagréments. Ces chats sont le fruit de portées non désirées, le taux de fertilisation des femelles étant important. Le changement du climat accentuant par ailleurs cette fertilité. Il est rappelé que les chatons peuvent être capturés et remis à la SPA, sans frais, si vous êtes munis d'un bon de capture fourni gracieusement par la Mairie. Pas de poison ou de piège, les autres animaux peuvent en pâtir eux aussi.

◆ CONSEILLER NUMERIQUE, NOUVEAUX HORAIRES

Le service de notre conseiller numérique Rémi BIOLZI évolue. Afin de répondre aux besoins des habitants en activité souhaitant bénéficier de ses conseils et aides, il a réparti ses horaires comme suit : **Judi et Vendredi : 16h-19h, Samedi : 14h-18h.**

Ce service est gratuit est ouvert à tous les habitants de la commune. Vous pouvez le joindre pour une prise de rendez-vous au 06 79 76 56 97. Rémi Biolzi peut vous aider pour les démarches dématérialisées en ligne. Il peut également vous accompagner sur l'utilisation d'un nouveau équipement (ordinateur, tablette). Il se déplace également au domicile des habitants qui le souhaitent.

◆ SORTIE DE RESIDENCE ARTISTIQUE EN PARTENARIAT AVEC MIMA

Dans le cadre de leur nouvelle création « Henriette ou la fabrique des folles », la Cie des Atlantes posera ses valises à Dun du 11 au 15 mars pour une semaine de résidence de création. Ce projet témoigne de la vie d'Henriette de 1930 à 1976, et du quotidien des indigents dans les asiles d'aliénés. Il s'agit de questionner notre propre rapport à la folie par le biais d'une histoire vécue. Ce spectacle sera accueilli au festival MIMA du 1 au 4 août. Le **Vendredi 15 mars à 19h, le spectacle (à partir de 14 ans)** sera présenté à la salle d'animation de Dun. Gratuit.



◆ EVENEMENTS A VENIR DES ASSOS

★ **Vendredi 22 mars à 21h et les 23, 24 mars à 14h - Fête du court métrage** à la salle d'animation, avec le Foyer rural. Gratuit. Contact : 07 67 35 38 78

★ **Samedi 30 mars à partir de 19h30. Repas de l'amicale des chasseurs de Sangliers Dunois.**

20€/personne, gratuit enfants -12ans. Réservation : 06 87 05 30 36 ou 06 76 79 04 55. Amenez vos couverts.

★ **Vendredi 12 avril à 20h30, ciné conférence "Ce qui germara"**, film documentaire de Gwladys Deprez. *En comprenant mieux le passé, scientifiques et paysans pourront-ils ouvrir de nouvelles pistes pour l'agriculture nourricière de demain ?* A la salle d'animation. Entrée « au chapeau ». Contact : 06 83 34 60 95